

COMMUNE
DE NYONS

CONSEIL MUNICIPAL Séance du 12 février 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 25
Nombre de conseillers absents : 1
Nombre de pouvoirs : 3
Date de la convocation : 6 février 2024

Etaient présent(e)s : M. Thierry DAYRE - Mme Marie-Christine LAURENT - M. Thierry TATONI - Mme Aurore AMOURDEDIEU - M. Pascal LANTHEAUME - Mme Odile PILOZ - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Jean-Luc GREGOIRE - M. Roger VIARSAC - Mme Martine BERGER-SABATIER - Mme Colette BRUN-CASTELLY - M. Daniel MOUTARD - M. Christian CARRERE - M. Yves RINCK - M. Christian TEULADE - Mme Martine BERTHE - M. Patrick CATHENOZ - Mme Monique BOTTINI - Mme Jocelyne AUDIBERT - Mme Nadia MACIPÉ - Mme Florence BOUNIN - Mme Marilyn FLAMAIN - Mme Isabelle TEISSEYRE - M. Virgile VAN ZELE

Pouvoirs :

M. Didier ROUSSELLE, pouvoir à Mme Martine BERGER-SABATIER
M. Erwan ALLÉE, pouvoir à M. Pascal LANTHEAUME
Mme Anne TAILLEUX, pouvoir à Mme Odile PILOZ

Absent n'ayant pas donné pouvoir :

M. Jean-Jacques MONPEYSEN

Est désigné comme secrétaire de séance : M. Yves RINCK

N° 2024 - 02 - 04 / AFFAIRES FINANCIERES

Versement de subventions pour le financement de séjours 2024 des Ecoles Publiques de NYONS

RAPPORTEUSE : Mme Aurélie LOUPIAS

➤ **Pour l'Ecole Élémentaire de MEYNE :**

Dans le cadre d'un projet pédagogique pour l'année 2023-2024 à destination des élèves d'une classe de CP/CE1 de l'Ecole Élémentaire de MEYNE, il est projeté d'organiser une sortie scolaire sous forme d'un séjour au Centre Couleur Nature à LUS LA CROIX HAUTE.

Ce séjour du **08 au 12 avril 2024** concernerait **20 élèves** de la classe de CP/CE1.

Avec pour objectifs sur place la découverte du milieu montagnard, des espaces naturels régionaux, de la faune et de la flore régionale.

Le coût global serait d'environ 6 056 €.

- La participation financière des parents s'élèverait à 1 800 €, soit 90 € par enfant.
- La Coopérative Scolaire apporterait 1 556 €.
- Les actions menées par les parents pour l'autofinancement ont représenté : 7 00 €.

Il est proposé que la Ville participe à hauteur de **2 000 €**.

Le séjour a reçu un avis favorable par les services de l'Inspection Académique de NYONS et est soumis pour autorisation aux services du DASEN, autorité de l'Education Nationale.

➤ **Pour l'Ecole Élémentaire de SAUVE :**

Dans le cadre d'un projet pédagogique pour l'année 2023-2024 à destination des élèves de trois classes, une de CP et deux de CE1 de l'Ecole Élémentaire de SAUVE, il est projeté d'organiser une sortie scolaire sous forme d'un séjour « classe de neige » au Centre Valcoline au COLLET D'ALLEVARD (38)

Ce séjour du **29 janvier au vendredi 02 février 2024** concernait **54 élèves** de classes de CP et CE1.

Avec pour objectifs sur place la découverte du milieu montagnard, des espaces naturels, la pratique d'activités de skis, raquettes, luges mais également la vie quotidienne dans le centre, l'acquisition de l'autonomie des enfants.

.../...

CONSEIL MUNICIPAL du 12 février 2024

Commune de NYONS (26110)

Le coût global a été d'environ **24 873 €**.

- La participation financière des parents s'est élevée à 100 € par enfant, soit 5 400 €.
- Les actions menées par les parents pour l'autofinancement et le mécénat ont représenté 12 473 €.
- La Coopérative Scolaire apporterait 2 000 €.

Il est proposé que la Ville participe à hauteur de **5 000 €**.

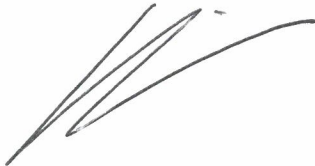
Le séjour a reçu un avis favorable par les services de l'Inspection Académique de NYONS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote
décide

POUR : 28
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

- **D'APPROUVER** le versement de ces subventions aux Ecoles Publiques de NYONS
Les crédits liés à ces séjours seront inscrits au Budget Primitif 2024.

Yves RINCK
Secrétaire de séance



Pierre COMBES
Maire de NYONS

